

CAP ESTHETIQUE, COSMETIQUE, PARFUMERIE *en alternance*

Objectifs de la formation :

Le titulaire du CAP Esthétique – Cosmétique est un professionnel qualifié, spécialiste des techniques de soins esthétiques et de maquillage, du conseil de la vente des produits cosmétiques, des produits de parfumerie et des prestations esthétiques. Ses activités consistent à réaliser des soins esthétiques du visage et du décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations. Il doit accueillir, conseiller les clients, réaliser des ventes de produits et/ou de prestations de service.

Déroulement de la formation :

La formation se déroule sur 950 h (24 mois) en alternance en contrat d'apprentissage

Modalités d'inscription et de recrutement :

Dossier de candidature à transmettre avec un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel + Admission sur entretien avec un membre de l'équipe pédagogique

Qualités requises :

- Goût du contact humain, tact et discrétion
- Présentation soignée, langage adapté
- Dynamisme
- Sens esthétique affirmé et qualités artistiques
- Habileté manuelle
- Bonne condition physique
- Aptitude à la vente

Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle au sein du centre. Pratique dans un institut ou une

parfumerie. Évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques.

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : 1 à 3 mois

Tarifs :

Contrat d'apprentissage :

- Coût formation : Prise en charge OPCOs
- Frais de scolarité : 0 €
- Frais de premier équipement : 0 €

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicap. Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien et en partenariat avec l'AGEFIPH.

Après le CAP :

Le titulaire du CAP esthétique cosmétique parfumerie peut exercer son activité en tant que salarié ou non salarié dans divers secteurs (instituts, établissement de thalassothérapie, établissement de tourisme, parfumerie, parapharmacies, onglerie, salon de coiffure et esthétique, établissement de distribution de produits cosmétiques)

Pour son évolution professionnelle, il peut aussi envisager une poursuite d'étude en baccalauréat professionnel ou en brevet professionnel.



Aptitudes et compétences :

Aptitudes	Compétences
COMMUNIQUER	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir et identifier les besoins et attentes de la clientèle• Conseiller et vendre des prestations et produits esthétiques• Fidéliser la clientèle• Mise en valeur et promotion de produits et prestations• Organiser les rendez-vous• Participer à la vie de l'institut
REALISER	<ul style="list-style-type: none">• Exécuter les techniques de soins esthétiques visage, des mains et des pieds• Exécuter les techniques de maquillage du visage et des ongles• Réaliser une épilation et une coloration des cils et sourcils• Conduire une prestation UV

Programme :

Enseignements Professionnels

Biologie :

Base d'étude du corps humain ; anatomie appliquée ; présentation synthétique des systèmes de la vie végétative et de régulation ; le système tégumentaire.

Technologie générale :

Réglementation relative aux produits ; cosmétiques et d'hygiène corporelle ; composants des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; différentes formes galéniques ; composition générale. Courants et ondes utilisées en soins esthétiques ; appareils utilisés dans les soins esthétiques ; instruments utilisés dans les soins esthétiques

Techniques esthétiques visage des mains et des pieds :

Soins de beauté et bien-être. Poste de travail ; techniques de soins visage, cou et décolleté ; conduire une prestation UV ; techniques de maquillage visage ; techniques de soins esthétique des mains et des pieds. Mise en place de protocole de soins.

Techniques esthétiques liées aux phanères :

Épilations visage et corps ; teintures des cils et sourcils ; manucurie ; pose de semi-permanent

Relation clientèle/ conseil vente :

Approche commerciale des produits ; présentation des produits ; prestation de services ; techniques de vente ; opérations administratives ; détermination des besoins ; suivi et fidélisation clientèle.

Environnement professionnel :

Connaissance de l'entreprise ; outils de gestion ; participation à la vie de l'entreprise ; agencement des espaces professionnels ; hygiène en milieu professionnel ; législation professionnelle ; culture professionnelle.

Prévention – Santé – Environnement

Santé et équilibre de vie, environnement économique et protection du consommateur ; alimentation et santé ; prévention des comportements à risques et conduites addictives ; sexualité et prévention.

Enseignements Généraux

- Français - Histoire, géographie
- Mathématiques – Sciences
- Éducation civique, juridique et sociale
- Langue vivante
- Éducation physique et sportive



Modalité de contrôle de connaissances et règlement d'examen du Diplôme d'Etat

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
Domaine Professionnel			
EP.1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	<i>Écrite et pratique</i>	3h45 ²	6 ¹
EP.2 - Techniques esthétiques liées aux phanères	<i>Écrite et pratique</i>	2h30	4
EP.3 - Conduite d'un institut de beauté et bien-être	<i>Orale</i>	40min	4
Domaine Généraux			
EG.1 - Français - Histoire - géographie, enseignement moral et civique	<i>Écrite et orale</i>	2h15	3
EG.2 - Mathématiques - Sciences (physique - chimie)	<i>Écrite</i> <i>Écrite</i>	1h 1h	2
EG.3 - Éducation physique et sportive			1
EG.4 - Langue vivante étrangère	<i>Orale</i>	20min	1
EF - Épreuve facultative : arts appliqués et cultures artistiques*	<i>Écrite et pratique</i>	1h30	1

¹ – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

² – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

* – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Contrat d'apprentissage :

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Formation initiale (diplôme ou titre professionnel)• Contrat à durée limitée (CDL)• Durée du contrat en fonction de la durée du cycle de formation conduisant au diplôme. Cette durée est indiquée dans la convention.• Accessible de 16 à 29 ans révolus. L'âge maximum peut être porté à 35 ans selon certaines conditions.• Entre 27 % et 100 % du Smic, suivant l'âge et le niveau d'études, ou le salaire minimum conventionnel si plus favorable
------------------------------------	---